



<https://www.rp59.fr>



rp59@orange.fr



Racines et Patrimoine
en Avesnois

Bulletin trimestriel de l'Association Racines et Patrimoine

DANS CE NUMÉRO :

Sommaire	1
Commémoration de l'Ascension	2
1815-1818 : une occupation un peu oubliée	7
Charles BLANDIN, mort en 1944 à Oradour-sur-Glane	10
Jean-Charles LETANG, membre du commando Kieffer, mort le 6 juin 1944 à Ouistreham	11
Registre matricules de l'ancien régime, suite de Hautmont à Jeumont	14
Un assassinat à Villereau-Herbignies en 1888	17
Le cahier de doléances de Felleries (1789)	18
Faits divers et accidents en 1888	22

EDITO

Notre exposition traditionnelle de l'Ascension s'est tenue au 7 au 9 mai 2024 à la salle des fêtes de Rousies : visite de l'école Pasteur de Rousies, conférence et exposition.

Pour ce projet, l'association avait obtenu le label national « 80^e anniversaire de la libération ».

Notre tome 2 consacré à la résistance a été présenté. Il reste quelques exemplaires que vous pouvez vous procurer lors d'une permanence.

L'association participera aux commémorations du 80^e anniversaire de la libération des communes de Louvroil et de Maubeuge les 31 août et premier septembre :

A Louvroil : le 1^{er} septembre, en participant à la reconstitution de la sécurisation du pont Michaux, qui avait permis en 1944 le passage des troupes américaines partant vers Mons.

A Maubeuge : par une exposition porte de Mons.

Avoir dans ce bulletin, page 7, l'appel à projet collaboratif de Loïc Mairesse.

Permanences :

chaque mercredi de 16h à 18h, fermeture le 24 et 31 juillet. Venez consulter notre bibliothèque, nous aider dans nos projets, ou obtenir de l'aide pour vos recherches.



COMMÉMORATION DE L'ASCENSION

Exposition et conférence—7 mai au 9 mai 2024

Après trois ans de recherches et un an de préparation, avec M^{me} le maire de Rousies, cette commémoration fut un succès, malgré le chahut organisé au début de la conférence par des membres du conseil municipal, qui le matin, défilaient derrière la drapeau des anciens combattants ! et une association locale .

Le projet initial :

- ♦ une exposition sur le thème : « 80^e anniversaire de la Libération—La Résistance ».
- ♦ Une exposition de dessins des enfants des classes de CM2.
- ♦ Une conférence sur le thème : « Résistance populaire et ouvrière en Sambre ».
- ♦ Un camp militaire.
- ♦ Un défilé : enfants de l'école Pasteur, associations de reconstitution, associations patriotiques et locales, véhicules militaires.

Bien que M^{me} le maire ait donné son accord, M^{me} la responsable à l'événementiel remis l'ensemble en cause, validant à la dernière minute la tenue dans la même salle du vernissage du club photo, reprenant à son compte le camp militaire, et remplaçant le défilé patriotique par un défilé de baudruche géantes fluos.

Vendredi 31 mai :

Installation de l'exposition. La mairie n'ayant pas pu nous fournir l'ensemble des grilles demandées, nous avons fait appel à la commune de Louvroil qui nous prêta le complément. Le transport fut assuré par les services techniques de Rousies.

Mardi 7 mai 2024 à 14h :

Visite de l'exposition par les CM2 de l'école Pasteur, accompagnés de M^{me} Azzouk, directrice, et M^{me} Flament, enseignante, et quelques membres de l'équipe enseignante.

Cela a donné lieu à des échanges très intéressants. A noter qu'ils ont parcourus 3 km à pied aller puis retour pour la visite. Les enseignants de l'école du centre n'ont pas souhai-

ter participer.

Mercredi 8 mai à 18h :

Après une installation rendue difficile du matériel de projection (faite pendant le vin d'honneur du défilé du 8 mai et juste avant la conférence), et l'ouverture tardive, la conférence prévue à 18h a pu commencer à 18h25, sous le chahut d'une association locale et en présence de quelques membres du conseil municipal qui ne l'ont pas fait cesser. Les membres de l'association portaient les costumes de résistants prêtés par la mairie de Louvroil.

Étaient présents à cette conférence 85 personnes dont deux conseillers départementaux, des maires, des présidents d'associations extérieures à la commune ou leurs représentants, des familles de résistants, etc.

Cette conférence de Bruno Vasseur fut un succès. Elle était diffusée en direct sur le groupe facebook de l'association.

Jeudi 9 mai :

Un succès pour notre 19^e exposition de l'Ascension. L'exposition, sur 32 grilles recto-verso, était composée d'environ 300 documents, dont : des photos de groupes résistants, des historiques de ces groupes, des témoignages, la liste des 461 résistants et civils fusillés morts pour la France, les dessins des élèves de l'école Pasteur de Rousies....

Innovation cette année : des fiches de QR codes permettant d'accéder à 9 documents audio.

La conférence a été l'occasion de présenter notre tome 2 du livre sur la résistance, et a permis de faire de nombreuses et intéressantes rencontres.

Retenons le message laissé sur le groupe facebook par un visiteur :

« des passionnés passionnants ».

Les membres de l'association présents mercredi
Debouts : Francis, Gérard, Ricardo, Michel, Alain
Accroupis : Mathilde et Guillaume



Le retour des élèves de l'école Pasteur



LA RESISTANCE DANS L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES

80^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION

Alain Delfosse



FLASHEZ UN QR CODE POUR ECOUTER LE FICHER AUDIO AU FORMAT MP3

Les textes dont sont issus ces fichiers audios sont
consultable dans cette exposition ou dans le livre
« La Résistance dans l'arrondissement d'Avesnes »



Caucheteur André



Lambert Marceau



Thuystchaever Ferdinand



Moreau André



Pechverty Gaston



Siraut Roger



Frère Lilliane



Vanhaluwyn René



Gilliot André

<https://www.rp59.fr>

1815-1818, L'OCCUPATION UN PEU OUBLIÉE

1815-1818, L'OCCUPATION UN PEU OUBLIÉE : les Alliés en France

Il arrive parfois, lors du dépouillement d'actes d'Etat-civil, de croiser des noms à consonnance étrangère.

L'orthographe y est souvent phonétique et hasardeuse, et il est nécessaire de fournir un petit effort pour en retrouver l'origine.

C'est ce qui m'est arrivé, il y a quelques temps, en parcourant les tables décennales de Maubeuge, de 1813 à 1821.

J'y cherchais une piste pour identifier le père d'une aïeule, née en 1818 à Hautmont, de père non déclaré.

Elle fut enregistrée, comme souvent, sous le nom de famille de sa mère.

J'avais également, du côté paternel, le même sujet, avec un 3ème arrière-grand-père, né en 1816 à Wignehies, de père non déclaré. Félix-Alexandre fut donc enregistré avec le nom de famille Mairesse, que portait sa mère.

Une étude plus fine des naissances de ce ty-



pe, sur plusieurs communes voisines, m'a permis de constater une certaine récurrence de ces cas. Je regardais alors les tables décennales pour la période 1813-1822. Piqué par la curiosité, je me suis demandé s'il s'était passé quelque chose de particulier, dans la région.

Comme souvent, la petite histoire rejoint la grande et j'ai découvert ceci :

Au lendemain de la bataille de Waterloo, le 18 juin 1815 et le traité de Vienne, une armée d'occupation, forte de 150 000 hommes, s'installe sur le territoire.

L'objectif de cette occupation est de « soutenir la France, ou tout autre pays envahi, contre les entreprises de Bonaparte et ses adhérents ».

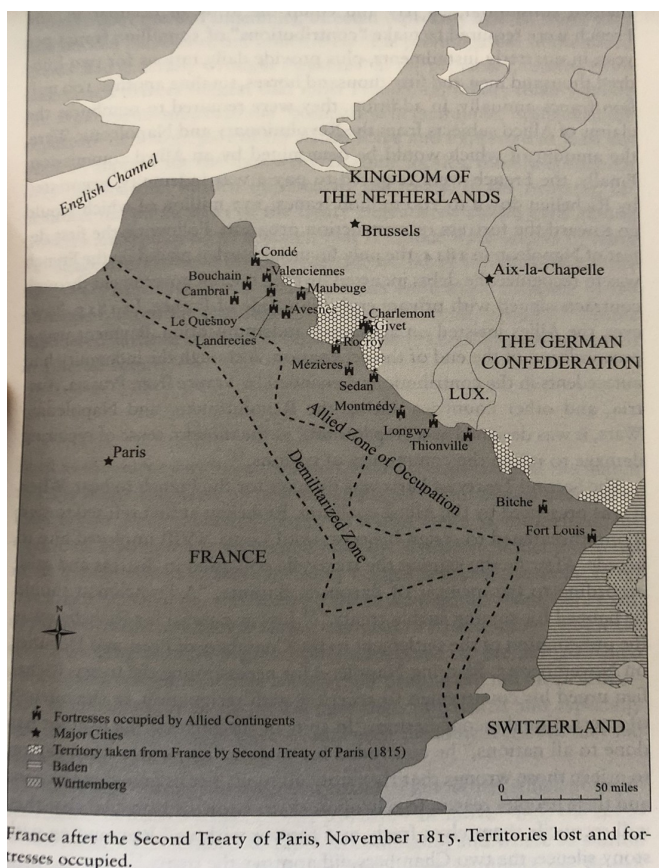
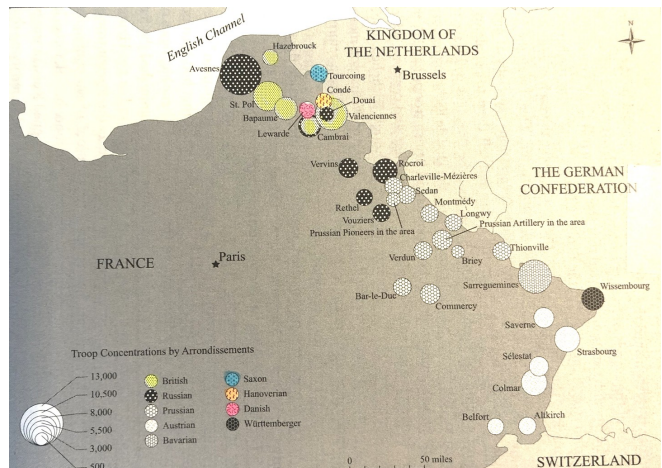
En somme, les Alliés déclarent qu'ils s'unissent uniquement contre Napoléon pour l'empêcher, par la force, de troubler la paix de l'Europe et de reprendre la direction de la France.

Une recherche bibliographique m'a permis de prendre la mesure de cette occupation. Pour ceux que le sujet intéresse, voici quelques auteurs qui se sont penchés sur la question:

- ◆ Max Bruchet : Invasion et occupation du Nord par les alliés 1814-1818 (Revue du Nord 1920)
- ◆ Roger André : L'occupation de la France par les alliés en 1815 (1924)
- ◆ Jules Duvivier : Les Danois à Bouchain, occupation d'une ville par l'ennemi (1955- Actes du congrès national des sociétés savantes)
- ◆ Bernard Ménager : L'étranger au temps de l'occupation de 1815 à 1818 (Septentrion, in « L'image de l'autre dans l'Europe du

nord-Ouest à travers l'histoire)

- ◆ Archives départementales du Nord : Série H, affaires militaires/fortifications et gestion du matériel.
- ◆ Christine Haynes: Our friends the enemies, the occupation of France after Napoleon



France after the Second Treaty of Paris, November 1815. Territories lost and fortresses occupied.

(2018, Harvard University Press)

Dans l'ouvrage fort bien documenté de Christine Haynes, malheureusement non traduit, on y trouve quelques cartes de l'implantation

Voici quelques précisions, données par Bernard Ménager :

« Le département du Nord constitue un important champ d'observation. Il concentre à lui seul le tiers des effectifs des armées d'occupation en France soit 50 000 hommes, la moitié des places fortes occupées... ».

« En 1815 l'Avesnois fut livré aux Prussiens de Blücher, le Cambrésis aux Anglais, les Hollandais envahirent le Hainaut. Dans un cas comme dans l'autre les places fortes résistèrent. La répartition des zones d'occupation diffère quelque peu. Les Russes ont pris le relais des Prussiens dans l'Avesnois après la signature du traité de paix et ils occupent aussi le Cambrésis oriental.

L'infanterie anglaise s'est vu attribuer le reste du Cambrésis, une partie du Hainaut avec Valenciennes tandis que la cavalerie est présente en Flandre. Les Danois sont dans le Douaisis, les Saxons dans la plaine de Lille et les Hanovriens dans l'autre partie du Hainaut ».

On voit donc l'ampleur et surtout la dispersion des troupes, bien au-delà des places fortes. Les communes demanderont régulièrement l'aide de l'Etat afin d'assurer le logement des soldats.

Il y avait donc matière à enquêter sur ces troupes, installées pendant près de 4 années. La dimension historique est, dans ce cas, indissociable de la dimension généalogique, car ces Alliés ont laissé des « traces ».

Certains se sont mariés, d'autres ont du rentré au pays en 1818. Enfin, certains n'ont pu déclarer l'enfant car ils étaient déjà mariés chez eux.

LE PROJET :

C'est le travail de dépouillement de ces naissances, mariages et décès que j'ai commencé à faire.

La première partie est centrée sur le Nord et la zone frontière avec l'Aisne.

Pour Valenciennes et Cambrai, deux « gros morceaux », j'ai été aidé par Jean-Louis Delbauffe, lui aussi membre de l'association

« Racines et Patrimoine », que je remercie vivement ici.

A ce jour, cette base de données, sous format Excel, compte 350 actes.

L'objectif serait de pouvoir alimenter cette base avec les découvertes faites par les adhérents.

Pour information, j'ai remarqué que, dans plusieurs communes, les noms n'apparaissent pas dans les tables décennales. Est-ce une volonté ou un oubli du rédacteur ?

L'idéal est de regarder la dernière page des N, M et D pour les années 1814 à 1818 (tables annuelles), où se trouve un récapitulatif des actes enregistrés dans l'année.

Toutes les bonnes volontés sont donc bienvenues pour ce travail collectif, historique et généalogique : signaler si dans une commune, pour la période concernée, il y a des noms étrangers figurant dans l'état-civil.

Loïc Mairesse

Liste des communes étudiées :

Avesnes, Bavay, Cambrai, Cateau-Cambrésis, Etrœungt, Haumont, Hirson, Landrecies, Le Quesnoy, Liessies, Maubeuge, Rousies, Sains du Nord, St-Amand les Eaux, Trélon, Valenciennes, Vervins. En cours Condé sur Escaut.

Intégration dans la base de données

Les actes de naissance, mariages et décès sont placés dans « actes divers », sous l'item « occupation 1815-1818 ».

Pour participer au projet, contactez Loïc Mairesse ou l'association qui vous mettra en contact.

BLANDIN CHARLES EMILE

Maubeugeois.

Mort pour la France le 10 juin 1944 à Oradour-sur-Glane

BLANDIN Charles Emile, employé de commerce, est né le 17 octobre 1886 à Maubeuge, rue des Brasseries. Il est fils de Florent, adjudant au 2e bataillon d'artillerie de forteresse en garnison à Maubeuge, et de Mathilde Monin.

Le 17 juillet 1913, à Paris, il épouse Marguerite Eugénie Villatte.

Ses états de service dans l'armée :

Il est recensé à Paris, 4e bureau. Son numéro de matricule est le 237.

Il fait son service militaire de 2 ans au 5e régiment de chasseurs en 1907. Il est rappelé à l'activité le 3 août 1914. Il passe au 8e régiment du génie en 1916, et sera brigadier l'année suivante. Il est cité à l'ordre du régiment : "Excellent gradé, a toujours fait preuve de courage et de dévouement. S'est de nouveau signalé pendant la

période du 20 septembre au 28 octobre 1918 en assurant son service avec le plus grand sang-froid dans une région soumise à de violents bombardements". Croix de guerre avec étoile de bronze.



Le massacre :

Le 10 juin 1944, il demeure Oradour sur Glane, quand arrive trois sections de la 3e compagnie du régiment blindé "Der Führer" de la division Waffen SS Das Reich, composés d'environ 200

N° 3611

Marié à Paris le 17 juillet 1913
avec Villatte Marguerite Eugénie

Blandin

Décédé à Oradour-sur-Glane
le 10 juin 1944
Le Greffier,

Le dix huit vingt quatre-vingt-six, Le Dix huit Octobre, à neuf heures du matin, pardevant nous Laurent Technicaty, Adjoint au Maire, remplissant par délégation les fonctions d'Officier de l'Etat Civil de la Ville de Maubeuge, Département du Nord, a comparu Florent Arsène Arthur Blandin âgé de vingt-neuf ans, Adjudant-sous-officier du 2^e Bataillon d'Artillerie de forteresse en garnison à Maubeuge, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier à neuf heures du soir, de lui, déclarant en sa demeure située en cette ville Rue des Brasseries et de Mathilde Louise Monin âgée de vingt deux ans, sans profession, son épouse, domiciliée à Maubeuge et auquel il a déclaré donner le prénom de Charles Emile. Lesdits déclaration et présentation faites en présence de Augustin Joret âgé de vingt-six ans, élève d'administration des bureaux de l'insubstance, et de Jules Moreaux âgé de vingt-cinq ans, maréchal des logis chef au deuxième Bataillon d'Artillerie de forteresse, domiciliés à Maubeuge, lesquels ont signé avec nous et le père le présent acte après lecture.

(Signatures)

LETANG JEAN CHARLES

Hautmontois. Membre du commando Kieffer
Mort pour la France le 6 juin 1944 à Ouistreham

LETANG Jean Charles est né le 14 juin 1921 à Hautmont, rue de Boussières, fils de Yvonne Louise Letang.

Il s'engage dans la marine nationale le 1^{er} juillet 1940 à Casablanca au Maroc (matricule 327 CAS 40).

Il rejoint le 2^e bataillon de fusiliers marins le 25 août 1940. Il est breveté fusilier le 1^{er} avril 1941.

Il rallie les Forces Françaises Libres en Angleterre et demande à suivre le stage commando.

Citation du livre de Gwenaél Bolloré – « Nous étions 177 » :

« Les commandos suivaient leur entraînement dans le fameux camp d'Achnacarry, perdu dans les montagnes d'Ecosse. Ce lieu devait sa célébrité à la manière inhumaine dont y étaient traités les candidats. A la porte du camp étaient alignées les tombes fictives de tous les hommes morts pendant l'entraînement. Une pancarte indiquait le nom de l'homme et l'erreur qu'il avait commise car elle relevait, bien entendu, toujours d'une faute personnelle.

Cinquante pour cent, à peine, des volontaires revenaient avec le droit au port du béret vert. Les autres étaient impitoyablement éliminés, soit qu'ils ne fissent pas l'affaire sur le plan physique ou moral, soit qu'ils fussent blessés lors des manœuvres à tir réel ou même tués, comme nous venons de le voir.

Cette rigueur s'avérait nécessaire. Sans elle, jamais le débarquement du 6 juin n'eut réussi ».

Ayant passé les épreuves avec succès, il obtient le fameux béret vert (badge 105) ; il est alors affecté aux commandos le 16 juin 1943.

Il participe à l'opération Hardtack 28, le raid sur l'île de Jersey du 25 au 26 décembre 1943.



Les opérations Hardtack correspondent à une série de raids commandos alliés menés en décembre 1943 le long des côtes du nord de la France et soutenues par les forces armées britanniques. Leur but est d'obtenir des renseignements sur l'état des forces allemandes et sur la qualité des sols en vue d'une éventuelle opération amphibie.

L'objectif d'Hardtack 28 était de prendre contact avec des civils pour obtenir des renseignements sur les forces allemandes occupantes et sur leur système de défense. La capture d'un prisonnier allemand restait une priorité.

Le 6 Juin 1944 il débarque sur la plage de la Brèche à Colleville en Normandie.

Affecté à la troop 8, Letang participe à l'offensive principale d'un ensemble de fortification, le WN 10 -Widerstandsnest à 700m de sa zone de débarquement.

Devant lui un ensemble de fortifications cons-

truites par l'armée allemande comme points d'appui légers afin de défendre certains points côtiers (plages, digues, falaises). Composés en général d'une ou deux casemates équipées de canons de moyen calibre, de tobrouks, de positions de mortiers, de Maschinengewehr 42 et de pièces antiaériennes reliées par un réseau de tranchées, ils sont spécialement destinés à la défense rapprochée - ,

C'est lors de l'assaut sur cet ensemble fortifié, qu'il sera mortellement blessé, aux abords du château d'Ouistreham, une balle ayant fait sauter les grenades qui étaient à son ceinturon.

Le lieutenant Hulot dira de lui dans son rapport sur les opérations du 6 Juin : « il faut noter ici la belle attitude du matelot Letang grièvement blessé, qui presse ses camarades de le laisser de peur qu'ils soient eux mêmes blessés. »

La promotion du Cours de quartier-maitre de la flotte n°16e a été baptisé eQuartier-maitre Jean Letange en hommage en son sacrifice.

Il était quartier-maître de 2e classe.

Son unité : Commando Kieffer - 1942-1946

Décorations :

Médaille Militaire

Croix de Guerre 39-45 avec étoile

Citation à l'Ordre du Corps d'Armée

« Tué le 06 06 1944 aux abords du château de Ouistreham à Hermanville, une balle a fait sauter les grenades qui étaient sur son ceinturon. A montré un élan magnifique au moment de l'attaque du 06-06-1944 et a fortement aidé à la réussite de la mission qui avait



Plaque commémorative à Ouistreham

N° 162
Dénécé
Létang
Jean Charles
14 juin

Acte de décès la mairie de St Quentin
le 15 mai 1923 Dénécé Armand Maurice et Létang
Yvonne Louise ont reconnu l'enfant dont la mère
surnom est ci-dessus. Acte n° 30-11-28.

Le quatorze juin mil neuf cent vingt et un, dix heures du soir
est né Rue de Boussières Jean Charles du sexe masculin
de Yvonne Louise Létang, vingt dix ans, sans profession
et de
domiciliée en cette ville Rue de Boussières
Dressé par Nous, le seize juin mil neuf cent vingt et un
à cinq heures du soir sur présentation de l'enfant et déclaration faite
par Léa Coureur épouse Georges Libert, trente et un ans,
sage femme, demeurant à Hautmont, ayant assisté
à l'accouchement
En présence de Charles Teshayel, Employé
demeurant à Hautmont
et de Eugénie Depillors femme Emile Létang, ménagère
demeurant à Hautmont
qui, lecture faite, ont signé avec le déclarant et Nous Albert Boët
Adjoint au maire de Hautmont, Officier de l'état civil par délégation
Le Coureur
Eugénie Depillors
Chapman

"MORT pour la FRANCE"
Arrêté Ministériel en date du
5-9-1949.
Lequiffé

FICHE SGA MÉMOIRE DES HOMMES

Jean Charles LETANG

Mort pour la France le 06-06-1944 (Hermanville-sur-Mer, 14 - Calvados, France)

Né(e) le/en 14-06-1921 à Hautmont (59 - Nord, France)

22 ans, 11 mois et 21 jours

Carrière

Statut	militaire - Marine
Grade	quartier-maître fusilier
Unité	1er bataillon de fusiliers marins (1er BFM)

Mention Mort pour la France

Cause du décès tué au cours du débarquement en Normandie

Sources Service historique de la Défense, Vincennes

Cote CC8 62 G 8505



Sa sépulture à Saint Quentin

REGISTRES MATRICULES DE L'ANCIEN RÉGIME ET DE LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

Soldats natifs de l'Avesnois, classement chronologique par communes— suite

HUSTIER Philippe, né le 22/12/1774 à Hautmont, fils de Nicolas et de Marie Jeanne DRAPIER ; Artillerie à pied de la garde impériale, côte SHD/GR 20 YC 176, page 97, matricule 593.

HUSTIER Philippe, né le 22/12/1774 à Hautmont, fils de Nicolas et de Marie Jeanne DRAPIER ; Artillerie à cheval de la garde impériale, côte SHD/GR 20 YC 183, page 97, matricule 593.

DECHARNEUX Laurent, né le 25/09/1781 à Hautmont, fils de François Laurent et de Françoise BALISTIN ; 42e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 359, page 195, matricule 5952.

LERNAULD Florent, né le 21/04/1786 à Hautmont, fils de Jacques Joseph et de Catherine Bertaux ; 25e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 230, page 496, matricule 6554.

FONTAINE Pierre Joseph, né le 18/07/1785 à Hautmont, fils de Pierre Joseph et de Angélique BRASSEUR ; 17e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 151, page 193, matricule 4136.

CARLIER Jacques Philippe, né le 23/11/1790 à Hautmont, fils de Jean Baptiste et de Véronique BROCHET ; 14e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 126, page 296, matricule 9557.

CARLIER Jacques Philippe, né le 23/11/1790 à Hautmont, fils de Jean Baptiste et de Véronique BROCHET ; 18e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 163, page 52, matricule 9894.

MAITREPIERRE Jean Joseph, né le 18/10/1783 à Hautmont, fils de Perpete Joseph Stanisla et de Marie Humbertine GILLET ; Compagnie d'armuriers de la garde im-

périale, côte SHD/GR 20 YC 202, page 12, matricule 54.

BLANCHET Constant Joseph, né le 17/12/1788 à Hecq, fils de Antoine et de Philippine DUBOIS ; 72e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 593, page 23, matricule 4916.

HERBIN Charles François, né le 24/11/1793 à Hecq, fils de Martin et de Marie Louise DUBOIS ; 21e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 194, page 14, matricule 6035.

DREUMONT Pierre Joseph, né le 19/09/1788 à Hecq, fils de Jean Joseph et de Marie Augustine VINOIX ; 61e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 512, page 12, matricule 7874.

LEMOINE Jean Joseph, né le 08/06/1782 à Hestrud, fils de Antoine et de Catherine COLSON ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 592, page 243, matricule 4438.

LAGRANGE Augustin Joseph, né le 20/06/1786 à Hestrud, fils de Jean Joseph et de Emérante BARBEAUX ; 17e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 152, page 392, matricule 8323.

CANTINEAU Jean Baptiste, né le 07/07/1783 à Hon Hergies, fils de Pierre François et de Marie Joseph PREVOT ; 58e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 484, page 263, matricule 1557.

MONTENET Philippe Isidore, né le 25/02/1787 à Hon-Hergies, fils de Félix et de Marie Joseph LECOQ ; 21e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 192, page 307, matricule 1820.

BREBANT Désiré Joseph, né le 20/05/1786 à Hon-Hergies, fils de Jean Marie et de Marie Isabelle DUBOIS ; 19^e régiment d'Infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 171, page 105, matricule 3607.

ANSEAU Casimir Joseph, né le 17/01/1797 à Hon-Hergies, fils de Pierre Joseph et de Marie Françoise SAGET ; Régiment de chasseurs à cheval, côte SHD/GR 20 YC 145, page 259, matricule 3678.

LERAT Jean Baptiste, né le 11/12/1774 à Hon-Hergies, fils de Étienne Joseph et de Marie Anne FLAMANT ; 23^e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 209, page 69, matricule 390.

MARIN Constant, né le 04/02/1793 à Hon-Hergies, fils de Jean Philippe et de Constance HARVENT ; 142^e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 935, page 294, matricule 4742.

LIMBOURG David Joseph, né le 20/05/1766 à Hon-Hergies, fils de Jean Baptiste et de Marie Joseph JUNIOT ; Régiment de grenadiers à cheval de la garde des consuls, côte SHD/GR 20 YC 135, page 208, matricule 516.

MONTENET Félix Isidore, né le 25/02/1787 à Hon-Hergies, fils de Félix et de Marie Joseph LECOQ ; 21^e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 190, page 400, matricule 5379.

PIERART François Joseph, né le 04/01/1781 à Hon-Hergies, fils de Pierre Clément et de Martine FLAMANT ; 70^e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 584, page 156, matricule 5726.

MUTTE Nicolas Joseph, né le 09/04/1793 à Hon-Hergies, fils de Félix et de Marie Thérèse Joseph DESCAMPS ; 21^e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 194, page 9, matricule 6005.

DUBY Hubert Joseph, né le 04/04/1793 à Hon-Hergies, fils de Hubert Joseph et de Marie Cécile HONORE ; 21^e régiment d'infanterie de

ligne, côte SHD/GR 21 YC 194, page 12, matricule 6019.

DEMAREZ Jean Philippe, né le 01/12/1793 à Hon-Hergies, fils de Philippe Joseph et de Marie Joseph DUMONT ; 21^e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 194, page 12, matricule 6022.

LOISEAU Philippe Joseph, né le 20/01/1787 à Hon-Hergies, fils de Alexandre et de Marguerite SURIN ; 60^e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 503, page 259, matricule 6325.

DUPONT Pierre Joseph, né le 15/05/1787 à Hon-Hergies, fils de Michel et de Marie Pauline DOUCHEZ ; 108^e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 785, page 204, matricule 8996.

DELBAUVE Charles, né le 21/06/1777 à Houdain-les-Bavay, fils de Charles et de Albertine LECLERCQ ; 21^e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21YC189, page 467, matricule 2780.

D'HERSIN François, né le 16/02/1794 à Houdain-les-Bavay, fils de Jean François Joseph et de Victoire HANNEBIQUE ; Infanterie. 8^e régiment de voltigeurs, côte SHD/GR 20 YC 86, page 45, matricule 2755.

CARLOT Nicolas Joseph, né le 25/03/1785 à Houdain-les-Bavay, fils de Nicolas et de Marie Louise Limelette ; 72^e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 592, page 45, matricule 3250.

LAINE Emmanuel, né le 30/08/1788 à Houdain-les-Bavay, fils de Jean et de Thérèse DURIEUX ; 72^e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 592, page 283, matricule 4678.

LAINE Emmanuel, né le 30/08/1788 à Houdain-les-Bavay, fils de Jean et de Thérèse DURIEUX ; 72^e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 592, page 283, matricule 4678.

DEMARET Philippe, né le 03/01/1789 à Houdain-lez-Bavay, fils de Emmanuel et de Marie Thérèse CARLOT ; 19e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 172, page 157, matricule 6887.

CAFFEAUX Théodore Joseph Désiré, né le 13/05/1786 à Houdain-lez-Bavay, fils de Jean Joseph et de Marie Victoire BRABANT ; 69e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/ GR 21 YC 575, page 250, matricule 7287.

GENIQUE Fidèle, né le 10/05/1788 à Houdain-lez-Bavay,, fils de Jacques Joseph et de Marie Thérèse COLIN ; 21e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 194, page 9, matricule 6001.

FLEURQUIN François, né le 04/02/1793 à Houdain-lez-Bavay,, fils de Jean Joseph et de Marie Louise Emilia BOURLARD ; 21e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 194, page 9, matricule 6002.

FLINOIS Stanislas Alexandre, né le 10/02/1793 à Houdain-lez-Bavay,, fils de Stanislas Parfait et de Constance COLIN ; 21e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 194, page 12, matricule 6021.

LALLEMENT Antoine Joseph, né le 22/04/1791 à Jenlain, fils de Jean Baptiste et de Marie Catherine MARIN ; 21e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 193, page 15, matricule 3048.

ROSSIGNOL Constant, né le 14/08/1787 à Jenlain, fils de Chrisotome et de Célestine DEMASSE ; 72e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 593, page 48, matricule 5068.

BUSIGNIES Pierre Joseph, né le 04/08/1793 à Jenlain, fils de Dominique et de Catherine MAIRESSE ; 21e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 194, page 17, matricule 6051.

LANSELIN Auguste Pierre Regis Joseph, né le 07/02/1788 à Jenlain, fils de Arnould et de Marie Barbe HOT ; 60e régiment d'infanterie

de ligne, côte SHD/GR 21 YC 503, page 260, matricule 6335.

MARLIERE François Joseph, né le 15/10/1785 à Jenlain, fils de Louis Joseph et de Philippine JENAIN ; 60e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 503, page 312, matricule 6648.

DEMABRES Emmanuel, né le 21/01/1788 à Jenlain, fils de François Joseph et de Marie Françoise DECAMPS ; 60e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 503, page 369, matricule 6990.

HOT Hubert Joseph, né le 02/01/1787 à Jenlain, fils de Antoine François André et de Alexandrine DROUAN ; 21e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 194, page 239, matricule 7381.

DEMABRE Emmanuel, né le 21/01/1788 à Jenlain, fils de François Joseph et de Marie Françoise DECAMPS ; 63e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 530, page 246, matricule 8040.

CHARNIOT Benoît, né le 06/05/1782 à Jeumont, fils de Félix et de Françoise BAUDSON ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 592, page 48, matricule 3268.

CHARNIOT Benoît, né le 06/05/1782 à Jeumont, fils de Félix et de Françoise BAUDSON ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 592, page 48, matricule 3268.

MARECAUX Antoine Augustin, né le 09/01/1789 à Jeumont, fils de Baudoin et de Charlotte CRAPET ; 13e régiment de voltigeurs de la garde impériale, côte SHD/GR 20 YC 96, page 86, matricule 3489.

POULET Rémi, né le 01/10/1785 à Jeumont, fils de Emmanuel et de Marie Barbe HAINAUT ; 86e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 666, page 442, matricule 2624.

POULET Rémi, né le 01/10/1785 à Jeumont, fils de Emmanuel et de Marie Barbe HAI-

UN ASSASSINAT A VILLEREAU-HERBIGNIES

1888

Un vieux rentier, Durieux Philibert, âgé de 84 ans, qui vivait seul à Herbignies-Villereau, a été trouvé mort, samedi matin, dans son lit. Son cou portait des marques de strangulation laissées par une corde à fouet.

Ce vieillard, qui s'enivrait souvent, disait à qui voulait l'entendre qu'il avait de l'argent caché sous le carrelage de sa maison. Or ce carrelage a été mis sens dessus-dessous et l'on voit les traces de deux trous ayant pu contenir de l'argent. En outre, une bourse en velours, que la victime portait toujours au cou, a disparu. Jeudi soir, il s'était plaint de maux d'estomac. Vendredi, on ne l'a pas aperçu, et les voisins ont vainement frappé à la porte et aux volets, fermés intérieurement. Enfin, samedi, quand le maire et le garde-champêtre se sont présentes, la porte a cédé à la première poussée. La victime était tout habillée sur son lit, ayant, d'ailleurs, l'habitude de ne jamais se dévêtir. Il y a plutôt lieu de croire à un assassinat précédé ou suivi de vol, qu'à un suicide. La justice informe.

16 février. L'autopsie de Philibert Durieux, le vieillard étranglé dans son lit à Herbignies, a établi de la façon la plus certaine que la mort était due à un crime.

Du reste, la Justice n'a pas tardé à découvrir les assassins, un jeune homme de 21 ans et sa tante, qui ont été amenés à la prison d'Avesnes. Le premier, Allion Jean-Baptiste, journalier à Gommegnies, a été domestique longtemps chez le sieur Vinoy-Dubois, marchand de farine et épicier à Herbignies ; il y couchait encore fréquemment dans un hangar appartenant à la propriété. C'est un triste personnage, fainéant, plutôt bête que méchant, et qui paraît n'avoir agi qu'à l'instigation de sa tante Léonie Lenclud, femme séparée d'un journalier de Gommegnies nommé Alfred Ravenelle. Celle-ci est la proche voisine de la victime, qui ne lui a fait que du bien ; ses en-

fants en particulier étaient toujours chez Durieux où ils jouaient et mangeaient.

Jeudi soir, Léonie, qui depuis longtemps poussait Allion à ce forfait, vint chez Durieux et s'assit auprès de lui contre le poêle ; son neveu entra ensuite ; alors Léonie passa une fine corde à fouet autour du cou du vieillard et tous deux tirèrent dessus. La victime fut étranglée sans pouvoir pousser un cri, ni opposer la moindre résistance ; les deux assassins la portèrent ensuite sur lit, coupèrent sa bourse et prirent dans la maison tout ce qui leur convint, même du drap pour faire un pantalon, que l'assassin a porté vendredi matin chez Onésime Garin, tailleur à Carnoy.

Toute l'enquête a eu lieu chez le sieur Vinoy ; c'est là que, pressés de questions, les criminels se sont décidés à avouer. Ils avaient fait d'abord tous leur effort pour rejeter le crime sur Ravenet.

Acte n°15 de l'état civil de la commune de Villereau

L'an 1888, le 15 février à 11 heures du soir, Philibert Durieux, âgé de 83 ans, rentier, né et domicilié en cette commune, fils d'Antoine et de Scolastique Pisson, veuf de Marie Joseph Hallion, est décédé en sa demeure, rue Berlandois.

BAGNE DE GUYANE

Matricule 22909

ALLION Jean Baptiste, âgé de 24 ans, né à Gommegnies, fils de Jean Baptiste et de Amandine Seys, célibataire.

Condamné le 4 août 1888 par la Cour d'Assises du Nord à Douai à 20 ans de travaux forcés, dispensé de l'interdiction de séjour, coupable d'avoir à Villereau Herbignies, le 16 février 1888, commis un homicide volontaire avec préméditation et vol qualifié.

Embarqué de Toulon sur l'Orne le 20 janvier 1889 pour la Guyane. Arrivé le 15 février et

CAHIER DE DOLÉANCES DE FELLERIES

1789

Cahier des Doléances et plaintes et remontrances des habitants du village de Felleries faisant partie de la pairie d'Avesnes pour être porté à l'assemblée du baillage d'Avesnes par les députés.

Le temps est enfin arrivé où nous avons la liberté de faire entendre nos voix et nos réclamations jusqu'au pied du trône. Le Roi dont les regards les plus propices se portent jusqu'aux extrémités de ses vastes états nous rassemble auprès de lui pour nous communiquer ses besoins, pour s'occuper lui même des nôtres et nous manifester par là, sa justice, son amour et sa tendresse paternelle.

Nous pouvons nous approcher de sa Majesté avec confiance lui offrir nos vœux, lui exposer nos plaintes et lui représenter toute la vénération, le respect du au plus puissant et le plus cher de tous les pères.

Que ses fidèles sujets de Hainaut Français sont surchargés d'impôts dont la répartition n'est pas suffisamment proportionnée aux familles ni à la quotité du sol de chaque communauté.

Que quoique la dime des fruits de nos secours et travaux soit assez considérable et suffisante pour remplir les objets de son institution, cependant les ministres de nos autels n'en ont que des très faibles portions, nos églises n'en sont point entièrement ni nos pauvres soulagés nous trouvent encore chargés de fournir à toutes ses fonctions en détail.

Que le droit de morte main qui ne peut avoir été inventé que dans des temps de la plus grande barbarie et la banalité qui ne devrait opprimer que des serfs soit encore en usage dans plusieurs de nos provinces.

Que la longueur des procès, la multitude des procès, la subtilité des avocats à inventer mille incidents le plus souvent extrinsèques à la cause attirent des dépenses considérables, inutiles et ruineuses

Que la corvée en argent loin de remplir la vue

de sa Majesté pour l'entretien des chaussées et de soulager le peuple ne fait au contraire à le surcharger, l'opprimer telles sont en parties les plaintes que nous soumettons au jugement de sa Majesté. Le Roi les écoutera sa bonté s'en occupera, son cœur en sera touché. Il puisera dans sa sagesse les moyens d'y remédier tandis que de notre côté nous travaillerons à la prospérité de l'Etat, à l'amélioration de ses finances par nos vœux sur le terrassement des abus.

Article premier

Que la classe du clergé ainsi que des nobles indistinctement, nonobstant privilèges quelconques paient le tribut de ses biens et rentes et que la capitation de la noblesse soit soumise à celle du tiers état.

Article 2

Que l'assemblée des Etats Généraux décide sur la durée des vingtièmes et qu'elle soit assistée au moyen de les rendre moins onéreux au peuple et plus profitables aux finances. Nos vœux seraient qu'ils fussent notablement diminués et que le déficit qui pourrait en résulter par rapport aux finances retombe sur les grands propriétaires privilégiés qui paieraient à l'instar du tiers.

Article 3

Que les maisons de campagne ou de plaisance appartenant au clergé ou à la noblesse soient également soumises aux tailles ainsi que toutes les abbayes avec leurs enclos

Article 4

Que les bois appartenant au clergé ou à la noblesse soient soumis aux vingtièmes au moins au taux des meilleurs terres labourables ou plus à l'évaluation de leurs produits et que ce produit ainsi que celui des autres biens ci dessus dénommés soient reparti dans les

lieux de leurs situations et que lors ne présente aucun aboutissement à ce sujet.

Article 5

Que dans le Hainaut les droits sur la bière étant excessifs surtout pour la classe des misérables sa Majesté soit suppliée de vouloir les diminuer et que le déficit à en résulter pour les finances soit réparti sur la noblesse, le clergé et autres personnes ou communauté privilégiée en la soumettant au même droit que le tiers état, point d'abonnement particulier sous aucun ordre

Article 6

Que la répartition des impôts d'une province soit la plus juste possible eu égard aux biens de commerce et à la bonté du sol.

Article 7

Qu'il soit imposé sur tous les chiens de nécessité ou non un impôt assez fort pour en diminuer notablement le nombre à cause des frais et accidents qui résultent de leur multitude dans tout le royaume.

Article 8

Que les marchands de denrées de première nécessité fournissent les marchés publics et voisins même la moisson au prorata de ce qu'ils seront jugés pouvoir faire.

Article 9

Que sa majesté soit suppliée de ne permettre la sortie des grains sue dans les années vraiment d'abondance.

Article 10

Que tout magasin particulier ou amas de grains soit défendus sous les peines afflictives comme contraire aux biens publics.

Article 11

Que sa majesté soit suppliée de renouveler la loi contre les monopoleurs, usuriers, créateurs et rouleurs de lettres de lettres de change fausses comme préjudiciables au commerce. Qu'il y ait peine afflictive contre les banqueroutiers qui ne sauraient prouver une perte dans leur commerce équivalente à leur faillite,

qu'ils soient d'abord saisis au corps et qu'ils ne soient point admis aux preuves s'ils ne sont secoueurs de probité.

Article 12

Qu'il y ait un prix franc invariable et primaire Que le peuple payant dans tout le Royaume pour droit de mouture ou moulage de grain.

Article 13

Que le peuple payant la dime ou l'équivalent pour la nourriture des ministres, l'entretien des églises, la célébration et administration des finances et des soulagements des Pauvres (car elle est l'institution de la Dime) soit déchargé de toute redistribution nommé casuel qu'il doit payer pour chaque solution du ministère en particulier et que sur la dime. Les ministres aient une partie suffisante pour la remise du dit casuel.

Article 14

Que toutes les dimes étant inféodées qu'en l'étatique soient rendues aux églises paroissiales que pour cet effet il soit formé un bureau sous le titre de Bureau décimal dans chaque décanat avec droit de faire passer les dites dimes à la porte de l'église paroisse des endroits ou elles se trouvent de concert avec les gens de loi qui sur le montant du total des dites dimes soient payés les portions des curés et vicaires ?taires et que le restant soit partagé savoir la moitié pour l'entretien de l'église, presbytère et autres édifices publics et l'autre moitié pour le soulagement des pauvres.

Article 15

Que les marais et wareschais qui se trouvent sur le territoire d'une paroisse devrait lui appartenir puisqu'on l'oblige aux réparations des chemins y contigus, que les Seigneurs n'aient point droit au lieu des communes et usage comme certains veulent le prétendre, que sa Majesté soit suppliée de décider sur cet objet afin d'éviter toute procédure à venir.

Article 16

Que les Seigneurs et autres soit disant avoir droit exclusif de voie d'eau, pêche et autres avantages des rivières, ruisseaux soient tenus à la réparation des ponts, passes, et batardeau nécessaire au public qui « Sentil Comodore Sential Incomodore ».

Article 17

Que les Seigneureries des moines soient vendues à des personnes laïques au profit du Roi n'étant pas juste que des pénitents par état deviennent roturiers, seigneurs.

Que les rentes qu'ils ont soin d'appeler Seigneuriales dans les endroits dont ils ne sont pas Seigneurs leurs soient ôtées et jointes à la dime.

Article 18

Que toutes les terres appartenant aux abbayes soient par dotation ou acquêts soient soumises à la dime à moins que les moines (à peine lisible) comme dans les institutions.

Article 19

Que les droits de morte main, de banalité, cattel, et autres droits semblables soient supprimés.

Article 20

Que sa Majesté soit suppliée de ne plus permettre tant des Seigneurs dans les procès qui ne servent qu'à ruiner son peuple, il nous semble qu'un terme de 3 mois devrait suffire pour instruire une cause et mettre un juge en état de prononcer si il y a appel à un tribunal supérieur le terme de 6 mois à compter de la signification de l'acte du dit appel devrait aussi suffire pour prononcer en dernier ressort qu'il ne soit permis à l'appelant et au défendeur de fournir chacun plus d'un écrit avec les pièces de première instance à moins qu'on ne veuille permettre à l'appelant de donner un duplicata aux réponses de son adversaire.

Article 21

Qu'il soit fait expresses inhibitions et de ? aux avocats et procureurs de multiplier les incidents dans les procès et que leurs ? ainsi que

les ? des juges soient taxés.

Article 22

Que le commerce soit libre, qu'il ne soit permis aux provinces du pays conquis et aux autres cédées à sa Majesté de commercer dans tout le royaume à des pays d'aucun droit d'entrée ni de sortie de province à autre et sans être retardé par les requêtes à caution et autres actes de cette espèce.

Article 18

Que toutes les terres appartenant aux abbayes soient par dotations ou acquêts soumises à la dime à moins que les moines ou les cultures? paient leur propres majus comme dans les institutions.

Article 19

Que les droits de morte main, de banalité, cattel et autres droits semblables soient supprimés.

Article 20

Que sa Majesté soit suppliée de ne plus permettre tant de longueur dans les procès qui e servent qu'à ruiner son peuple, il nous semble qu'un terme de 3 mois devrait suffire pour instruire une cause et mettre un juge en état de prononcer si il ya appel à un tribunal supérieur, le terme de 6 mois à compter de la signification de l'acte du dit appel devrait aussi suffire pour prononcer en dernier ressort, qu'il ne soit permis aux appelants ni aux défendeurs de fournir chacun plus d'un écrit avec les pièces de premières instances à moins qu'on veuille permettre à l'appelant de donner un duplicata aux réponses de son adversaire.

Article 21

Qu'il soit fait inhibition et défense aux avocats e procureurs de multiplier les incidents dans les procès et que leurs honoraire ainsi que les pièces des jugements soient taxées.

Article 22

Que le commerce soit libre, qu'il soit permis aux provinces du pays conquis et aux autres

cédées à sa majesté de commercer dans tout le royaume sans payer aucun droit d'entrée ou de sortie de province à autre et sans être retardé par les acquits à caution et autres actes de cette espèce.

Article 23

Que pour le meilleur entretien des chaussées et le soulagement des corvéables il serait à souhaiter que chaque communauté fut cantonnée dans l'endroit le plus voisin d'ycelle, que sa portion fut bornée, que sa Majesté soit suppliée de lui accorder le droit de planty dans sa dite tache pour l'aider aux dites réparations que l'extraction de pierres y nécessaire soit faite dans les endroits les plus à la porte de la chaussée avec dédommagement aux propriétaires lésés, que les maire et échevins de chaque communauté soient autorisés en vertu d'affiches et publications par 3 dimanches consécutifs de passer leurs dits actes au rabais à la porte de l'église d'un autre lieu à ce destiné, qu'il soit nommé un inspecteur sans faire la visite chaque année lequel recevrait une légère attribution de chaque paroisse.

Article 24

Que le dit inspecteur soit choisi et nommé par toutes les communautés dépendantes d'une terre ou pairie sous la présidence d'un commissaire député par sa majesté.

Article 25

Que pour empêcher la trop grande dégradation des chaussées il soit fait expressément défendu aux voituriers de mettre plus de mettre plus de 6 chevaux aux chariots et plus de 3 à une charrette à moins que leur voiture ne doivent conduirent un poids trop pesant non

divisible.

Article 26

Pour que les personnes préposées à la répartition des impôts puissent avoir connaissance des biens et facultés des contribuables et pour obvier aux fraudes qui se commettent dans les actes de déshéritance et adhéritance d'héritages et rentes il soit expressément défendu aux acquéreurs de passer à l'avenir ces sortes d'actes en d'autres lieux qu'en ceux ou les dits biens et rentes sont situés et hypothéqués.

Article 27

Que à cause de la contrebande qui se fait en tabac dans le Hainaut Français provenant de la mauvaise qualité de cette denrée fournir par les bureaux sa Majesté soit suppliée pour obvier à cet abus d'ordonner dans la dite province l'établissement de plusieurs bureaux indépendants les uns des autres et de trouver des inspecteurs pour en faire la vérification.

Article 28

Que conformément aux intentions de sa Majesté, les députés du tiers ne soient aucunement choisis parmi la personne attachée par état au clergé, à la noblesse ni aux fermes et régies de loi mais dans la classe du tiers libre et indépendant.

Article 29

Que le cahier de doléances, et vœux du tiers soit dressé séparément et non confondu avec ceux du clergé et de la noblesse, que l'assemblée des Etats généraux, les voix soient comptés par tête et non par baillage ou par ordre.

Tels sont les vœux des habitants de Felleries,

Faits divers et accidents

relevés dans le « Journal de Fourmies » pour l'année 1888

Fourmies.

Une lugubre découverte. Samedi, vers 3 heures du l'après-midi, le sieur Bouret Philippe, ouvrier de filature à Fourmies, revenait d'Anor avec sa femme, en suivant le sentier qui longe les étangs des Moines. Arrivés sur le bord du premier étang, les époux Bouret aperçurent un corps à demi plongé dans l'eau, tête en avant ; ils le retirèrent en toute hâte ; et la femme resta près du corps, pendant que le mari courait au bureau de police. Le commissaire partit sans tarder avec une voiture, et ramena le corps chez M. Fontaine, aubergiste, rue des Eliets.

Pendant ce temps, la famille de Madame Forlet, propriétaire, rue d'Orient, A Fourmies, était plongée dans l'inquiétude au sujet de cette dame, que le récent départ de son petit-fils pour l'armée avait affectée beaucoup, et pour lequel elle avait résolu de faire un pèlerinage à Notre-Dame du Bois. Dans cette intention, elle s'était mise en route, vendredi, à 3 heures, après avoir revêtu de pauvres habits pour mieux accentuer son humilité et sa foi ; mais elle n'était pas rentrée.

Sa fille, Mlle Bourgoin, avait trouvé chez elle le feu allumé, la clef sur la porte, mais personne.

On supposa donc que Madame Forlet dînait en ville ; mais samedi matin, comme elle n'avait pas reparu, les inquiétudes grandissaient de minute en minute, et, vers 4 heures, on se décida à faire une démarche la police, au moment même que le corps de la noyée de l'étang des Moines venait d'être ramené chez Madame Fontaine. Il fut aussitôt reconnu pour être celui de Madame Forlet.

Sans nul doute l'infortunée dame, après avoir fait ses dévotions à Notre Dame du Bois, aura suivi, pour revenir, le sentier longeant les étangs ; puis, pour éviter la boue, elle se sera engagée sous-bois ; en fin comme la nuit commençait à tomber, et que le brouillard

s'épaississait, elle aura glissé dans l'étang, sans pouvoir se retenir, la fatigue et son grand âge paralysant naturellement ses efforts. Elle avait 69 ans.

Le docteur Lebon a reconnu que la mort était due à une congestion provoquée par le froid. Les funérailles de la victime de ce triste accident ont eu lieu, mardi, au milieu d'une nombreuse assistance.

Acte n°11 de l'état civil de la commune de Fourmies :

Le 7 janvier 1888, à 4 heures du soir, **Félicité Victorine Césarine Berthuy**, âgée de 68 ans, propriétaire, née et domiciliée à Fourmies, fille de Nicolas Joseph et de Césarine Henriette Pietton, veuve de Adolphe Joseph Forlet, est décédée au lieudit « les Etangs des Moines ».

✂

Saint-Hilaire.

Le cadavre d'un sieur Bétry Cyprien, cultivateur à Saint-Hilaire, âgé de 71 ans, a été retrouvé jeudi, couché dans un fossé, la face contre terre, par M. Brisson, cultivateur au même lieu. Bétry avait disparu depuis quelques jours : on suppose qu'il a roulé dans le fossé, et que le froid l'a saisi au point de l'empêcher de se relever.

Le journal de Saint-Omer indique qu'il a été retrouvé sur la route départementale de Berlaimont à Avesnes à Dompierre, et qu'il n'avait pas été revu depuis le premier de l'an.

Acte n°1 de l'état civil de la commune de Saint-Hilaire

L'an 1888, le cinq janvier, **Cyprien Jules Bétry**, âgé de 70 ans, rentier, domicilié en cette commune, né à Dompierre, fils de Pierre et de Marie Puichart, veuf d'Adelle Louise Marcaux, a été retrouvé mort le long de la route de Berlaimont, près de sa demeure.

✂

Liessies.

Le 10 janvier, vers 10 heures du matin, le cadavre du nommé Wastiaux Auguste, dit Miraux, matelassier, demeurant à Liessies, a été trouvé dans le ruisseau, au lieudit le Terne de Solre, commune de Liessies. Il est à croire que Wastiaux en sortant, la veille, vers 9 heures du soir, du cabaret du sieur Copain à Liessies, a passé dans la pâture pour retourner chez lui, comme le temps était très obscur, il aura suivi la haie longeant le chemin vicinal de grande communication N° 20, et sera tombé dans l'eau où il a trouvé la mort. A cet endroit, le ruisseau à 30 centimètres de profondeur sur 1 mètre 20 de largeur. D'après les renseignements recueillis, le dit Wastiaux était en état d'ivresse, le soir de l'accident.

Le sieur Auguste Wastiaux, dit Miraux, matelassier, âgé de 59 ans, avait été vu, lundi soir, en état d'ivresse, et n'avait pas reparu à son domicile. On a retiré son corps du ruisseau de la Maladrerie. Sans doute, le brouillard et les vapeurs alcoolique lui ont fait perdre son chemin, lundi soir, et l'ont conduit au bord du ruisseau où il a trouvé la mort.

Acte n°1 de l'état civil de la commune de Liessies

L'an 1888, le 9 janvier vers 10h du soir, **Auguste Wastiaux**, âgé de 59 ans, matelassier, domicilié à Liessies, né à Solre le Château, , fils de Louis et de Sidonie Laurent, est décédé au lieu-dit « la Pâturage du Fourneau ».



Hier matin, le compteur général de l'usine à gaz de Maubeuge a fait explosion.

Le corps carbonisé d'un ouvrier ferblantier, nommé Lecomte, a été retiré de dessous les décombres.

M. Guerre, le directeur de l'usine, est grièvement blessé, ainsi qu'un employé, M. Franche .

Les dégâts matériels sont très importants : l'incendie, qui s'était déclaré à la suite de l'explosion, a été rapidement maîtrisé ; mais une partie des bâtiments s'est écroulée.

Acte n°6 de l'état civil de la commune de Louvroil

L'an 1888, le 20 janvier vers midi, **Léon Georges Lecompte**, âgé de 33 ans, plombier, fils de François Joseph et de Mariette Augustine Emilie, époux de Aurélie Théodore Marie Vanbruyghe, est décédé à l'usine à gaz, chemin du gaz.



Bachant.

Dimanche soir, le nommé Jules Lefèvre, âgé de 22 ans, journalier, avait pris le train à Hautmont pour Aulnoye.

Arrivé dans sa commune, au passage à niveau, sans rien dire à ses camarades il a ouvert la portière et s'est élancé clans le vide.

Le malheureux Lefèvre a été relevé deux heures plus tard, étendu au milieu de la voie, il avait le crâne ouvert. Il est mort le lendemain matin.

Acte n°4 de l'état civil de la commune de Bachant

L'an 1888, le 16 janvier à 8 heures du matin, **Jules Pierre Joseph Lefèvre**, cisailleur, âgé de 21 ans, né à Vireux Mohan, Ardennes, le 4 avril 1866, fils de Fulgence et de Julie Herniaux, époux de Malvina Gobert, est décédé en sa demeure, rue Durseaux à Bachant.



Féron.

Les funérailles de Paul Claux ont été célébrées lundi dernier. Sur la tombe, le président de la Jeunesse, M. Jules Hoyaux, a prononcé le discours suivant :

« La Jeunesse de Féron croyait n'avoir plus, pour longtemps, à accompagner quelqu'un de ses membres à sa dernière demeure ; mais hélas ! la Mort implacable, non contente de lui avoir enlevé, l'an dernier, cinq de ses principaux membres, presque à la fleur de l'âge s'est plu, vendredi dernier, à ravir à l'affection de ses parents, un fils soumis, dévoué, tendrement aimé.

Paul Claux, la Mort ne t'a pas épargné : elle n'a eu d'égards, ni pour la profonde douleur de ta famille, ni pour tes 21 ans, ni pour les regrets de tes amis, qui trouvaient en toi un

modèle de travail et de conduite.

Aussi, nous tous, jeunes gens de Féron, nous venons t'accompagner à ta dernière demeure, pour témoigner combien tu jouissais de l'estime de tes camarades et combien tu emportes avec toi les regrets sincères d'une jeunesse attristée.

Adieu, Paul Claux, adieu ! »



Hautmont.

Le 29 janvier, le nommé Gillon Adolphe, âgé de 87 ans, maçon à Hautmont, réparait une chaudière à l'usine de la Providence ; il est tombé de son échafaudage, à 5 mètres de hauteur. Il a succombé quelques heures plus tard à une fracture de la base du crâne, suivie d'un épanchement de sang au cerveau.

Acte n°10 de l'état civil de la commune d'Hautmont

L'an 1888, le 29 janvier à 8 heures et demie du matin, **Gillon Adolphe**, âgé de 36 ans, journalier, né à La Longueville, domicilié à Hautmont, fils de Nicolas et de Amélie Brabant, époux de Julia Gillot, est décédé en sa demeure, rue Victor Hugo.



Sains du Nord.

Lundi, la Mort a cruellement éprouvé l'une des plus honorables familles de Sains. Made-moiselle Marie Pecquériaux a été enlevée à l'affection de ses parents, dans sa seizième année, par une maladie qui ne pardonne pas : la méningite.

Les funérailles sont annoncées pour demain jeudi, à dix heures du matin. La population ne manquera pas de témoigner la part qu'elle prend à une si grande douleur.

Pauvre jeune fille ! L'avenir s'ouvrait pour elle si brillant ! La Fortune paraissait devoir lui assurer une existence des plus heureuses.

Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses, L'espace d'un matin.

La Mort a de bien cruelles rigueurs !...

Acte n°14 de l'état civil de la commune de Sains du Nord

L'an 1888, le 6 février à une heure du soir,

Marie Laure Péquériaux, âgée de 16 ans et deux mois, née et domiciliée dans cette commune, fille d'Arthur et de Désirée Fostier, est décédée en la demeure de ses parents, rue du Pavé.



Fourmies.

Un accident. — Kœsling Adolphe Louis, âgé de 31 ans, mécanicien, employé comme monteur de la société française de ventilation, allemand de nationalité, avait cru devoir célébrer la Saint-Lundi copieusement.

Le soir, en regagnant son domicile, il a fait une chute dans l'escalier, et est tombé sur la pomme de la rampe.

Le docteur Colliard a reconnu qu'une péritonite se déclarait à la suite de cet accident.

Acte n°27 de l'état civil de la commune de Fourmies

L'an 1888, le 8 février à 8 heures du soir, **Adolphe Louis Kœsling**, âgé de 37 ans, mécanicien, né et domicilié à Berlin (Prusse), fils d'Adolphe, époux de Justine Philémine Kœsling, est décédé en sa demeure, rue de l'Industrie.



Trélon.

Cercle Trélonnais. — Les membres du Cercle ont tenu une réunion, vendredi soir, à l'effet de s'entendre au sujet des funérailles de M. Macaigne, un des membres les plus dévoués du Cercle.

Ces funérailles doivent avoir lieu lundi.

M. Macaigne, ancien notaire, était l'un des associés de la verrerie de Fourmies. Il est mort à Trélon, à l'âge de 71 ans.

Lundi dernier, ont eu lieu les funérailles de M. Macaigne, ancien notaire, ancien trésorier du Cercle Trélonnais, co-propriétaire de la verrerie et d'une filature de Fourmies.

Le cercueil était couvert de fleurs.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Mulat, maître de verrerie ; Staincq, filateur ; Lemaire, notaire, et Wibault, membre du cercle.

Des ouvriers verriers portaient une splendide

couronne de fleurs, que l'on aurait pu croire naturelles. Une autre couronne était portée par les ouvriers de la filature. Une troisième, par trois membres du Cercle trélonnais.

Acte n°24 de l'état civil de la commune de Trélon

L'an 1888, le 9 février à 3 heures du soir, **Emile Frédéric Aimé**, âgé de 71 ans, né à Fresnoy le Grand, rentier, domicilié en cette commune, fils de Jean François et de Marie Anne Rosalie Macaigne, époux de Léonide Lotteau, est décédé en sa demeure, rue de la Gare.



Féron.

Les funérailles de M. Barbierre Edouard, sapeur-pompier de la subdivision de Féron, ont été célébrées jeudi au milieu d'un grand concours de population.

Les sapeurs-pompiers de Féron, qui accompagnaient leur camarade à sa dernière demeure, avaient offert une superbe couronne.

Une délégation des sapeurs-pompiers de Wignehies, le capitaine et le lieutenant de cette compagnie étaient venus donner, par leur présence, un témoignage de cordiale confraternité au défunt. Ils avaient également offert une fort belle couronne.

Tout le monde déplorait la fin prématurée d'un camarade si vaillant et si rapidement enlevé dans la force de l'âge.

Edouard Alfred Barbière est décédé à Féron le 14 février 1888. L'acte de décès n'est pas disponible.



Villereau.

Un vieux rentier, Durieux Philibert, âgé de 84 ans, qui vivait seul à Herbignies-Villereau, a été trouvé mort, samedi matin, dans son lit. Son cou portait des marques de strangulation laissées par une corde à fouet.

Ce vieillard, qui s'enivrait souvent, disait à qui voulait l'entendre qu'il avait de l'argent caché sous le carrelage de sa maison. Or ce carrelage a été mis sens dessus-dessous et l'on voit les traces de deux trous ayant pu contenir de

l'argent. En outre, une bourse en velours, que la victime portait toujours au cou, a disparu. Jeudi soir, il s'était plaint de maux d'estomac. Vendredi, on ne l'a pas aperçu, et les voisins ont vainement frappé à la porte et aux volets, fermés intérieurement. Enfin, samedi, quand le maire et le garde-champêtre se sont présentes, la porte a cédé à la première poussée. La victime était tout habillée sur son lit, ayant, d'ailleurs, l'habitude de ne jamais se dévêtir. Il y a plutôt lieu de croire à un assassinat précédé ou suivi de vol, qu'à un suicide. La justice informe.

Acte n°15 de l'état civil de la commune de Villereau

L'an 1888, le 15 février à 11 heures du soir, **Philibert Durieux**, âgé de 83 ans, rentier, né et domicilié en cette commune, fils d'Antoine et de Scolastique Pisson, veuf de Marie Joseph Hallion, est décédé en sa demeure, rue Berlandois.



Fourmies.

Mort sur la voie publique. Sur la route de Monplaisir, samedi, vers six heures du soir, le nommé Glacet conduisait un tombereau, lorsqu'il tomba. Le garde-forestier Lognon, qui passait, l'aida à se relever. Glacet continua son chemin. Quelques mètres plus loin, il tombait de nouveau. Mais, cette fois, malgré les efforts du garde Lognon et d'un autre voiturier, le malheureux ne pouvait plus se remettre sur pied. On le déposa, le moins mal possible sur son tombereau, pour le ramener à Fourmies. Quand on arriva, ce n'était plus qu'un cadavre ; une congestion cérébrale l'avait foudroyé.

Glacet était domestique chez M. Albert Vattebled, entrepreneur. Très asthmatique, il se soutenait en absorbant un demi-litre d'alcool chaque jour. Le docteur Colliard a procédé aux constatations d'usage.

Acte n°53 de l'état civil de la commune de Fourmies

L'an 1888, le 3 mars à 6 heures du soir, **Henri Eugène Glacet**, âgé de 49 ans, domesti-

que, né à Saint Vaast, domicilié à Fourmies, fils de Charles Félix et de Catherine Basin, a été trouvé décédé en cette commune, rue des Noires Terres.



Wignehies.

Samedi soir, M. Willame-Pagnier, ancien carrossier, rentier à Wignehies, était sorti de chez lui, pour aller chercher son lait, comme de coutume. M. Willame, âgé de 55 ans, était resté très alerte et très gai de caractère ; il demeurait seul.

Dans la maison où le lait lui fut servi, on lui offrit le café. — « Merci bien, dit-il, le mien est tout prêt sur le feu ! » Et il s'en retourna, emportant son lait, qu'il déposa sous un escalier, ainsi qu'il en avait l'habitude.

Dans la matinée du dimanche, M. Jacques, de Fourmies, gendre de M. Willame, passa chez son beau-père, heurta légèrement à la porte et, la trouvant fermée, supposa que celui-ci reposait encore.

Le lundi matin, un voisin trouva aussi la porte close et fit la même réflexion que M. Jacques : par cette saison rigoureuse, il est naturel qu'un rentier prolonge son repos au lit ; et le mieux est de ne pas le déranger.

Mardi cependant, l'on s'émut sérieusement de n'avoir pas aperçu M. Willame ; et M. Jacques se décida à crocheter la serrure de la porte.

Tout était bien dans la chambre : le café, sur le poêle ; la tasse qui devait servir à le boire, sur la table ; M. Willame, dans son lit. Mais il avait cessé de vivre.

D'après l'état du corps, il résulte que le mort remontait à la soirée du samedi.

Acte n°21 de l'état civil de la commune de Wignehies

L'an 1888, le 4 mars à 10 heures du matin, **Jules Doctiale Williame**, âgé de 55 ans, propriétaire, né et domicilié à Wignehies, fils de Florent et de Catherine Guillain, veuf en premières noces de Elisa Olympe Pagnier, et en secondes noces de Florentine Désirée Pagnier, est décédé en sa demeure, rue de l'Eglise.



Anor.

Ceux de nos lecteurs qui s'occupent de l'industrie lainière ont, sans doute, eu l'occasion de connaître M. Sibuet, qui a été pendant plusieurs années comptable au tissage de MM. Poulin Gédéon et Cie.

M. Sibuet, qui avait dépassé la soixantaine, et qui était de forte corpulence, a été frappé d'apoplexie foudroyante, vendredi matin, dans la rue du Cloître, à Saint-Quentin, au moment où il venait de sortir du Cabinet de Me Patoux, avoué.

Transporté, par des réservistes qui passaient au même instant, dans un café du voisinage, M. Hibuet, malgré les soins empressés des médecins appelés en toute hâte, ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

En 1870, M. Sibuet (Stanislas) était capitaine trésorier au 158^e bataillon de marche de la Garde Nationale, à Paris. Pendant la Commune, il avait rempli les fonctions de receveur des postes, ce qui lui avait valu une comparution par devant le Conseil de guerre de Versailles. Acquitté par ledit Conseil de Guerre, il s'était livré ensuite à des travaux de comptabilité et avait même publié un ouvrage sur la matière. Au moment de sa mort foudroyante, M. Sibuet était chargé de la liquidation de l'affaire Carré et Gueneau, qui a été l'objet du jugement rendu, le 8 mars, par la Cour d'assises de l'Aisne.

Acte n°98 de l'état civil de la commune de Laon

L'an 1888, le 2 mars à 11 heures et demie du matin, **Stanislas Sibuet**, âgé de 53 ans, comptable, né à Lyon le 27 novembre 1834, domicilié 8 Petite rue des Suzannes à Saint Quentin, fils de Henri et de Françoise Perrot, époux de Estelle Anceaux, est décédé en la demeure de Jean Baptiste Auguste Canu, cabaretier.



Beaurepaire.

Ces jours derniers, on a trouvé, pendu dans son grenier, le sieur Baudry, dit Titisse, propriétaire aux Hurettes, commune de Beaure-

paire. Le malheureux avait tout récemment eu des pertes d'argent à subir ; sa situation pécuniaire était devenue embarrassée. On en conclut que le chagrin causé au sieur Baudry par ces revers de fortune a été la cause de sa funèbre résolution.

Acte n°1 de l'état civil de la commune de Beaurepaire

L'an 1888, le 9 février à 9 heures du matin, **Jean Baptiste Baudry**, âgé de 65 ans, fils de Benoit et de Catherine Baudry, époux de Catherine Hulin, est décédé en sa demeure, rue des Fayt.

✂

Wignehies.

Les bouchers de Wignehies et des communes voisines ont donné, lundi dernier, un bel exemple de confraternité à l'occasion des funérailles de l'un des leurs, M. Hosselet-Lermuzeaux, décédé à la fleur de l'âge, à 35 ans. Non seulement ils ont offert une très belle couronne qu'ils portaient devant le cercueil, mais ils ont tenu à porter le corps, comme les cordons du poêle, se relayant à tour de rôle.

Il y avait du reste, à ces funérailles une assistance énorme, tant de Wignehies que des villages voisins, où M. Hosselet était fort honorablement connu.

Acte n°29 de l'état civil de la commune de Wignehies

L'an 1888, le 29 mars à 9 heures du matin, **Lucien Arthur Hosselet**, âgé de 35 ans, boucher, né et domicilié à Wignehies, fils d'Emile et de Joséphine Elisa Fontaine, époux d'Elise Marie Hélène Lermuzeaux, est décédé en sa demeure, rue Tournisienne.

✂

Berlaimont.

Un affreux malheur vient de mettre en deuil une honorable famille de Berlaimont. Dans la nuit du 6 au 7, un jeune homme originaire de cette localité, Lucien Lelong, du 21^e régiment de pontonniers, en garnison à Angers, a été trouvé étendu dans la caserne, baignant dans son sang et le crâne tracassé. Lelong a succombé le 8.

Le médecin du régiment attribue la mort de Lelong aux suites d'un violent coup de sabre. Une enquête est ouverte sur cette mystérieuse affaire.

Le corps du malheureux garçon a été ramené vendredi à Berlaimont, où la jeunesse lui a fait de solennelles funérailles.

Acte n°423 de l'état civil de la commune d'Angers

L'an 1888, le 7 mai mars à 5 heures du soir, **Floris Lelong**, soldat du 2^e régiment de pontonniers, 9^e compagnie, matricule 3867, célibataire, âgé de 24 ans, né à Berlaimont, y domicilié, fils de Jean Baptiste Hubert et de Marie Virginie Caverne, est décédé à l'hôpital mixte d'Angers.

✂

Flaumont Waudrechies.

On a trouvé mardi matin, au pied de la grotte du camp de César, le cadavre du nommé Camille Tournay, menuisier à Flaumont-Waudrechies. Cet homme, qui probablement était pris de boisson, sera tombé accidentellement du haut du rocher.

Acte n°11 de l'état civil de la commune de Flaumont Waudrechies

L'an 1888, le 15 mai mars à 6 heures du matin, **Léon Camille Tournay**, âgé de 40 ans, menuisier, né à Saint Hilaire, domicilié en cette commune, fils de Victor et de Victoire Julie Elisa Martin, époux de Julie Hourdiaux, est décédé en cette commune au lieu dit « le Camp de César ».

✂

Maubeuge.

Mardi, vers cinq heures du soir, des ouvriers employés aux travaux des fortifications de Maubeuge, ont découvert, dans le canal de la Petite-Sambre, le cadavre d'un jeune homme qui a été reconnu pour celui du nommé Loiseau Alphonse, âgé de 18 ans, originaire de Bersillies, apprenti horloger chez Meyers, place du Marché aux Chevaux.

Le jeune Loiseau s'est suicidé. Renvoyé par son patron, il avait reçu le matin, de son père, des reproches qui troublèrent son esprit

faible. Il a dû aller se jeter à l'eau vers quatre heures ; M. le docteur Culot n'a constaté aucune trace de violence sur le corps.

Acte n°140 de l'état civil de la commune de Maubeuge

L'an 1888, le 22 mai à 6 heures du soir, **Alphonse Loiseau**, âgé de 17 ans, horloger, né à Villers Sire Nicole, domicilié à Bersillies, fils de Jean Baptiste et de Rose Loiseaux, est décédé au lieu-dit « l'entrée des eaux ».

✂

Wignehies.

Jeudi, vers quatre heures de l'après-midi, une querelle de ménage s'est élevée chez le sieur Laforge Jules, tisseur. Sa femme, née Segaux Romeline, âgée de 29 ans, a quitté alors le domicile conjugal. Le lendemain matin, un gamin passant près d'une mare qui se trouve dans une pâture, derrière la brasserie Daublin-Fontaine, aperçut un corps flottant dans l'eau. Il alla annoncer au voisinage, sa lugubre découverte. On accourut, et l'on retira le corps de la malheureuse femme Lafurge.

Depuis plus d'un an, le ménage Laforge vivait en mauvaise intelligence.

Acte n°55 de l'état civil de la commune de Wignehies

L'an 1888, le 13 juin à 2 heures du soir, **Armeline Ségaut**, âgée de 29 ans, née à Saint-Souplet, domiciliée à Wignehies, fille d'Edouard et de Alexandrine Blassier, époux de Jules Laforge, est décédée dans une pâture rue de Fourmies.

✂

Felleries.

Nos lecteurs n'ont pas oublié le drame sanglant qui eut Felleries pour théâtre, le 6 juin dernier. Le comédien Grégoire Bornot, après avoir tiré sur son fils, s'était fait sauter la mâchoire d'un coup de pistolet. Transporté à l'hospice d'Avesnes, après l'interrogatoire du parquet, il vint d'y succomber après quinze jours d'horribles souffrances. Le drame n'aura donc pas son dénouement en cour d'assises.

Acte n°47 de l'état civil de la commune

d'Avesnes

L'an 1888, le 20 juin à minuit un quart, **Grégoire Bornot**, âgé de 47 ans, saltimbanque, né à Belleneuve (Côte d'Or), domicilié à Issoudun, époux d'Anna Biais, fils de Claude et de Geneviève Verrier, est décédé à l'hospice civil d'Avesnes, quai de l'hôpital.

✂

Wignehies.

Les funérailles de M^{me} V^{ve} Auguste Carlier, née Bertrand, originaire de Fourmies Noires-Terres ont été célébrées jeudi, par un nombreux clergé, en présence d'une foule énorme, de Wignehies et des environs, venue à pied, en équipage ou par les trains du tramway. La belle habitation de Mme Cartier et l'église étaient décorées avec beaucoup de goût. Le cercueil exposé dans une chapelle ardente, était couvert de fleurs : de splendides couronnes avaient été offertes par le personnel des anciens établissements de M. Carlier, appartenant depuis quelques années à M. Legros.

Les employés et les ouvriers portaient ces couronnes ornées d'inscriptions et toutes celles de la famille.

Mais ce n'est pas tout le luxe, légitime d'ailleurs, que permet la fortune que nous voulons mettre en relief ce que nous voulons rapporter parce que, à la mort, c'est le moment de rendre à chacun selon ses œuvres, c'est l'impuisable charité de M^{me} Cartier. Jamais une infortune ne l'a laissée indifférente : charbon, pain, viande, distribués en nature ou par les bons pour les commerçants de la localité, argent remis de la main à

la main, ou

Toute copie même partielle
est interdite sans autorisation
de l'auteur

Responsable de la publication : Alain Delfosse

plus discrètement encore par intermédiaire, toutes les formes de la charité lui étaient